

# L'affaire de Glozel

## LE DOCTEUR MORLET MET EN CAUSE LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Paris, 26 décembre.

Glozel et son fameux gisement continuent à faire couler de l'encre. La publication du rapport de la commission internationale, concluant à la non-authenticité du gisement, non plus que la virulente réplique de M. Reinach, ne mettent le point final à cette affaire. Car le docteur Morlet a son mot à dire, lui aussi.

Non seulement il ne s'incline pas devant le verdict de la commission, mais il met en cause ses membres, dont la compétence et la bonne foi lui apparaissent douteuses. Ce n'est, bien entendu, que l'opinion du docteur Morlet que nous rapportons ici.

Comment a-t-elle été nommée cette commission ? Selon le docteur Morlet, le congrès d'Amsterdam n'a désigné aucun membre de cette commission. MM. Capitan et Begouen, après avoir eu soin d'écartier le professeur Mendès Correa, dont les analyses chimiques viennent de conclure à l'ancienneté préhistorique de la station de Glozel, auraient choisi eux-mêmes parmi leurs amis les membres de cette commission.

M. Marin, ministre des pensions et président de l'Institut international d'anthropologie, avant de rendre officielle la liste des délégués, la communiqua à M. Salomon Reinach. Celui-ci protesta auprès du ministre, mais en vain. « On voit, déclare le docteur Morlet, dans quelles conditions a été constituée cette fameuse commission ».

Ajoutons que M. Mendès Correa avait été, avec le comte Begouen, le promoteur de l'enquête. Il y a, selon le docteur Morlet, beaucoup plus grave. Il accuse formellement Miss Garrod d'avoir pratiqué, dans le front de taille, des trous arrondis assez profonds pour faire croire à l'introduction en fraude de nouveaux objets. Prise sur le fait et conduite devant des témoins, dont deux membres de la commission, Miss Garrod dut avouer. Il y eut, à la suite de cet aveu, un incident très vif, et les fouilles faillirent être suspendues. Elles se poursuivirent néanmoins, sous la surveillance de MM. Tricot, Royer, Labadie et Mallat.

Après le truquage du terrain par un des délégués, chargés précisément de l'étudier, voici le truquage d'une pièce probante par un autre membre de la commission, M. Peyrony. Toujours d'après M. Morlet, bien entendu. Le docteur Morlet accuse, en effet, M. Peyrony d'avoir maquillé, à l'aide d'un canif une pierre sur laquelle était gravé un renne courbé. Le docteur Morlet apporte, à l'appui de son étonnante accusation, le témoignage du professeur Tofroli, qui a vu opérer M. Peyrony. Il s'agissait ici de prouver que les gravures de Glozel ont été faites avec des instruments d'acier.

Le docteur Morlet demande avec insistance pourquoi le professeur Pittard, qui était cependant le président de la commission, a quitté le champ de fouilles, sous prétexte d'un cours à donner à Genève ? Pourquoi certains membres de la commission ont vivement encouragé leur président à partir et pourquoi M. Pittard a gardé jusqu'ici un silence inexplicable ? Toutes questions qu'il serait évidemment intéressant de connaître.

Cette controverse, comme on le voit, au fur et à mesure qu'elle se développe, devient plus véhémement et plus passionnée. Attendons ses conclusions.

### Le comte Begouen répond à M. Reinach

Toulouse, 26 décembre.

Le comte Begouen, chargé du cours de préhistoire à la Faculté des lettres de Toulouse, personnellement visé par la déclaration faite par MM. Salomon Reinach, Loth et Espérandieu, au sujet du verdict prononcé par la commission internationale sur les fouilles de Glozel, communique la réponse suivante :

« M. Salomon Reinach, qui reproche parfois aux gens de perdre une bonne occasion de se taire, aurait bien fait, hier, de garder le silence. Dès qu'il eut connaissance des conclusions de la commission internationale, il rédigea, de concert avec ses confrères de l'Institut, une note qui est la preuve nouvelle du manque de calme, de sens critique et d'esprit scientifique qu'ils n'ont cessé de montrer au cours de la mystification de Glozel. Ils ont dans cette affaire une lourde part de responsabilité. Au lieu de discuter les faits établis par les rapports de la commission, ces messieurs se contentent d'insulter les membres de la commission. La haute valeur morale et intellectuelle de ceux-ci, qui est universellement reconnue, les met au-dessus de ces attaques rageuses qui ne discréditent que leurs auteurs.

« Quant à moi qui, dans toute cette affaire, n'ai eu d'autre rôle que de réclamer la lumière, je repousse dédaigneusement ces basses insinuations, me réjouissant de voir que la vérité éclate enfin au grand jour, et que la science préhistorique, qu'on avait cherché à discréditer dans cette aventure, en sort indemne, confirmée même dans ses méthodes, ses principes et ses déductions.

Le Progrès  
26/12/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



135924